

Thématique + Index mission (à remplir par la référente de la Ligue de l'enseignement) :
<p>Titre/objectif de la mission :</p> <p style="text-align: center;">Soutenir l'activité d'une bibliothèque rurale en impulsant de nouveaux projets, notamment numériques</p>
En quoi la mission contribue-t-elle à l'intérêt général ?
<p><u>L'intérêt pour le volontaire</u> : Le volontaire apprendra les bases du métier de bibliothécaire : connaissance de la production éditoriale courante et constitution d'une collection ; accueil des publics ; montage d'une ou plusieurs animations ; travail quotidien d'une bibliothèque : rangement, gestion informatique ; connaissance de l'organisation institutionnelle des bibliothèques (bibliothèques municipales et intercommunales, bibliothèque départementale, lien avec des associations, écoles et autres partenaires...).</p> <p>D'autre part, le volontaire pourra développer des compétences concernant la médiation numérique : compétences techniques et pédagogiques, notamment dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information et dans le montage d'animations.</p> <p>Grâce à cette expérience, le volontaire pourra obtenir des compétences à faire valoir dans la suite de son parcours professionnel : notamment des compétences en accueil de groupes et de publics individuels, contact avec différents partenaires de statut différent (bibliothécaires municipaux et départementaux, membres d'associations, élus, personnels techniques, enseignants, élèves...).</p> <p><u>L'intérêt pour la structure d'accueil</u> : La Direction Déléguée du Livre et de la Lecture Publique (DDLLP) a pour mission de soutenir l'activité des bibliothèques rurales du département d'Indre-et-Loire en mettant à la disposition de tous les publics des livres ou autres documents (presse, jeux...), ainsi que des animations culturelles gratuites (petits spectacles, lectures à voix haute...). Le service civique permettra de mettre en place des nouveaux services dans une ou plusieurs bibliothèques rurales, services appelés à se pérenniser avec les équipes en place. Ces services pourront être : la mise en place d'actions culturelles (ateliers, spectacles, lectures...) ; l'accueil de publics spécifiques (scolaires, publics en situation de handicap...) ; le développement de collections spécifiques (sur des thématiques comme les sciences, la santé, l'environnement ; sur des secteurs littéraires comme la poésie...) ; des services numériques (ateliers et permanences numériques, notamment autour de l'Éducation aux médias et à l'information ; promotion du portail numérique Nom@de...).</p> <p>Sur le numérique notamment, depuis 2018 et sa labellisation « Bibliothèque Numérique de Référence », la DDLLP s'engage pour favoriser les services numériques en bibliothèque et notamment le développement des services d'inclusion numérique. Le ou la volontaire pourra assister les équipes des bibliothèques partenaires dans la prise en main des outils numériques, proposer des animations innovantes (numérique et écologie, lutte contre les fake news, montage sonore et vidéo ludique pour le jeune public etc.), dans le domaine de l'appropriation des outils numériques et de l'éducation aux médias et à l'information, et dans l'accueil des publics demandeurs de ce type de service. Sur cette mission spécifique, le service civique sera encadré par la Conseillère numérique France Services de la DDLLP.</p> <p><u>L'intérêt pour la Société/ les publics = objectif citoyen</u> : Les publics des bibliothèques rurales partenaires bénéficieront de services étoffés. Grâce à l'impulsion donnée par le jeune en service civique, ces services pourront perdurer après la fin de sa mission.</p>
Comment le volontaire pourra-t-il percevoir, de manière concrète, l'utilité sociale de sa mission ?
<p>Le volontaire pourra constater la satisfaction des usagers des bibliothèques, des équipes de la DDLLP et des bibliothèques rurales ainsi que des élus. Une évaluation de l'impact des actions menées par le volontaire sera faite (nombre de personnes touchées, enquête de satisfaction).</p>
Activités détaillées du/de la volontaire

Présentation de la structure :

La Direction Déléguée du Livre et de la Lecture Publique est la bibliothèque départementale de l'Indre-et-Loire. Les missions de ses 30 bibliothécaires sont de soutenir l'activité des 124 bibliothèques rurales du département et de mettre en place des services et des actions pour promouvoir l'accès au livre, à la culture et à l'information pour l'ensemble des habitants de l'Indre-et-Loire. Elle prête des livres, documents audiovisuels, jeux, tablettes et autres matériels numériques, instruments de musique, aux bibliothèques partenaires ; elle organise des formations et des sensibilisation pour les bibliothécaires, salariés ou bénévoles, des communes rurales ; elle conseille les élus et les équipes des bibliothèques sur tous les aspects concernant la lecture publique ; elle administre un portail de documents numériques (ebooks, films, autoformation...) mis à disposition de l'ensemble des habitants d'Indre-et-Loire (Nom@de). Enfin, elle mène des projets auprès d'autres structures, notamment les crèches et Relais Petite Enfance (projet « Premières pages » pour le développement de la lecture auprès des 0-3 ans et de leur entourage), ou directement auprès des habitants, notamment ceux en situation de handicap (accès à des documents numériques adaptés).

Présentation des tâches du/de la volontaire / Actions quotidiennes :

Le volontaire sera d'abord sensibilisé (entre 1 à 3 semaines) par la DDLLP aux activités et contexte d'intervention des bibliothèques publiques. Il sera ensuite mis à la disposition d'une bibliothèque rurale d'Indre-et-Loire, dont il découvrira tout d'abord le fonctionnement quotidien, avant de se voir confier des missions spécifiques destinées à accroître l'offre de service de la bibliothèque. Cette mission sera définie en lien avec les bibliothécaires et élus de la commune ou de l'intercommunalité concernée, avec l'accord de la DDLLP.

Il pourra également lui être confié une mission spécifique sur le numérique, notamment l'animation d'ateliers d'éducation aux médias et à l'information.

Le volontaire pourra rejoindre la bibliothèque avec un véhicule mis à sa disposition par le Conseil départemental.

Tout au long de sa mission, il restera en contact avec la DDLLP et pourra bénéficier de formations.

Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire / Tutorat

A quel rythme, durant quelle période, de quelle manière le volontaire est-il accompagné et éventuellement formé pour gagner en autonomie et pouvoir aborder tous les aspects de sa mission ?

Le/la volontaire est aussi accompagné(e) par un référent de la Ligue de l'Enseignement tout au long de sa mission (formation, bilans, projet d'avenir...)

Le volontaire sera formé, accompagné et soutenu tout au long de sa mission par son tuteur ainsi que par l'ensemble des bibliothécaires de la DDLLP chargés de travailler avec lui.

Formations proposées au/à la volontaire

Les formations peuvent permettre au volontaire d'acquérir des compétences nécessaires à la mission

Les formations organisées par la DDLLP seront mises à la disposition du volontaire. Il bénéficiera d'un parcours d'accompagnement personnalisé.

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

Bibliothécaires de la DDLLP

Bibliothécaires des bibliothèques partenaires

Autres partenaires éventuels (écoles, associations et autres)

Articulation avec les acteurs en place (salariés/ bénévoles de la structure)

Le volontaire sera intégré à l'équipe de la DDLLP, au sein du service « Publics et nouvelles technologies », ou du service « Développement territorial des bibliothèques » (selon sa mission précise), avec une mission et des tâches précises, complémentaires de celles des personnes en place.

Conditions et moyens de volontariat

Les outils mis à disposition pour le volontaire (bureau, ordinateur, locaux...)

Le volontaire bénéficiera d'un espace de travail (qui pourra être un bureau partagé), d'un ordinateur, d'un téléphone. Pour ses déplacements, un véhicule du Conseil départemental pourra être mis à sa disposition.

Déplacements envisagés
<p>Indiquez les déplacements spécifiques utiles à la mission du volontaire. Ces déplacements sont à la charge de l'association. Des déplacements fréquents sont à prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre les différentes antennes de la DDLLP (Tours, Loches, Chinon) - Entre l'antenne de la DDLLP et la bibliothèque où il sera amené à intervenir.
Accessibilité de la mission à tou.te.s
<p>Cochez « oui » à une des deux réponses</p> <p>Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ? <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p>La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ? <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non</p>
Structure d'accueil
<p>Nom de la structure : Direction Déléguée du livre et de la lecture publique (DDLLP), Conseil Départemental 37 Nom et prénom du responsable : Anne-Sophie Pascal Adresse : 165 rue des Douets, 37100 TOURS Tel, mail : 02 47 54 74 02, aspascal@departement-touraine.fr Objet social : Collectivité locale N° SIRET : N° d'affiliation à la Ligue de l'enseignement :</p>
Tuteur dans l'association
<p>Nom et Prénom : Fonction dans l'association : Téléphone : E-mail :</p>
Tuteur dans la fédération
<p>Nom et Prénom : CHARTIER Valentin Fonction dans la Fédération : Chargée de mission engagement éducation, jeunesse Téléphone : 06 37 43 03 78 Email : vchartier@fol37.org</p>
Nombre de volontaires attendus en même temps
<p>Sur la mission : 2 Dans la structure : NC</p>
<p>Reconduction de mission : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p>
Temporalité de la mission
<p>Date de démarrage envisagée : Dès que possible en 2023 Durée prévue : (6 à 9 mois) : 6 mois</p>